

Le 28 juin 2018

AUX ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

OBJET : DEUXIÈME AVANCE SUR PRIX DE POOL PRÉLIMINAIRE – FÊTES DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE ET DE LA CONFÉDÉRATION (période du 10 au 23 juin 2018 – Semaines 24 et 25)

Madame, Monsieur,

Comme indiqué dans notre correspondance du 13 juin dernier, un prix de pool préliminaire a été appliqué par *Les Éleveurs de porcs du Québec* (ci-après « l'Organisation ») pour les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste et de la Confédération, couvrant ainsi la période d'abattages du 10 juin au 7 juillet 2018.

À la suite de la confirmation du prix de vente réel des porcs pour les semaines 24, 25 et 26 de 2018, l'Organisation a convenu de verser une deuxième avance de 10 \$ aux 100 kg à l'indice 100 aux éleveurs qui ont livré des porcs durant les semaines 24 et 25, couvrant les abattages du 10 au 23 juin 2018. Cette avance sur le montant total de l'ajustement du prix de pool préliminaire sera versée le vendredi 29 juin 2018.

De plus, pour chaque entente des semaines 26 et 27, donc du 24 juin au 7 juillet 2018, le prix de pool préliminaire sera augmenté de 10 \$ aux 100 kg à l'indice 100. À titre informatif, le prix de pool pour l'entente Qualité-Québec sera de 195 \$ aux 100 kg à l'indice 100.

L'ajustement final du prix de pool préliminaire, couvrant la période du 10 juin au 7 juillet, sera versé dans la semaine du 8 juillet 2018.

Si des informations complémentaires étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec la Mise en marché au numéro sans frais **1-800 363-7672**.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.



Daniel Hudon
Directeur de la mise en marché